

Avis n°28

du Conseil wallon de l'économie sociale

**sur le rapport d'activité relatif à la mission déléguée
confiée à l'Agence pour l'Entreprise et l'Innovation visant
la sensibilisation à l'entrepreneuriat collectif et coopératif
des étudiants dans l'enseignement secondaire et
supérieur**

Adopté le 6 juillet 2018 sur base d'une consultation électronique

1. SAISINE

Le 25 mai 2018, le CWES a été saisi par l'Agence pour l'Entreprise & l'Innovation (AEI) d'une demande d'avis sur le rapport d'activité relatif à une mission déléguée.

L'AGW du 7 décembre 2015 dispose que « le rapport sera soumis au CWES, qui a soixante jours pour faire part de ses observations à l'AEI. Le rapport, accompagné des observations de ce Conseil, est transmis au Gouvernement ».

2. AVIS

Le CWES a pris connaissance du rapport d'activité relatif à la mission déléguée reprise sous rubrique au cours de sa réunion du 2 juillet 2018.

Le CWES prend acte des informations fournies dans le cadre de ce rapport et soutient la recommandation de l'A.E.I. de poursuivre, dans le budget disponible, l'action, durant l'année académique 2018/2019.
